



ENR.T.E.C.H

(Siret : 50834449600015)

M. RANDAZZO

32 Bis Grande Rue
91730 TORFOU

Entreprise titulaire de la qualification

Chauffage + (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation de chaudières "haute performance énergétique"

Période couverte par le certificat : 18 mai 2022 au 18 mai 2023

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 13/01/2022 : 191237252 F 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)

- décennale au 13/01/2022 : 191237252 F 001 - MAAF ASSURANCES (Niort)



Numéro Chauffage + : CPLUS/50372

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 18 mai 2022

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049



Chauffage + est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire CHAUFFAGE + n° 015515885 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 18 mai 2024 pour Chauffage + (probatoire)